

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 28 avril 2011 à 20 h 30
en Mairie de Dommartin-les-Remiremont
Salle du Conseil

Procès-verbal

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

Monsieur Daniel LALLEMANT est élu secrétaire de séance. Il accepte.

Etaient présents : M. René POIRSON, Maire, M. Marcel MICHEL, M. Michel BUTZ,
M. Raymond GENAY, M. Daniel LALLEMANT, M. Jean-Pierre DIDIER,
Mme Colette CONTAUX, M. Dominique PIERRE, M. Jean MANSOURI,
M. Gérard CUNAT, M. Maurice JOUENNE, M. André LOUIS, M. Christophe GRAVIER,
Mme Elisabeth AMET

Excusés : Mr Jean-Marc FANTONI. , Mr Robert SALZEBER, Mr Maurice ROCKLIN

Délégation de pouvoir :

Mr Jean Marc FANTONI à Mr Michel BUTZ
Mr Robert SALZEBER à Mr Jean Pierre DIDIER
Mr Maurice ROCKLIN à Mr Marcel MICHEL

Le compte rendu de la séance du 31 mars 2011 est adopté à l'unanimité.
L'ordre du jour n'appelle pas de remarque.

**DELEGATIONS DE CERTAINES ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Droit de préemption urbain

Vente de 2 terrains de 28 ca et 35 ca sis rue de la Fosse
appartenant à Messieurs Michel

Vente d'un terrain de 390 ca sis lieudit « la Bruche »
appartenant à Mme Christiane Starck

Vente d'un terrain de 24 ca sis lieudit « la Gravette »
appartenant aux Consorts Maugain

Vente d'un immeuble sis 431 rue de Pont
appartenant aux Consorts Mouré

ECOLE ELEMENTAIRE :

LOT 1 : ISOLATION EXTERIEURE et PEINTURES

Marché passé avec Entreprise BOVE

Pour un montant de :

- isolation extérieure/peinture : 25 830,64 € HT
- option démoussage : 12 569,36 € HT

LOT 2 : MENUISERIES EXTERIEURES

Marché passé avec Menuiserie COUVAL de Rupt sur Moselle

Pour un montant de :

- menuiseries extérieures : 6 811,55 € HT
- option stores : 2 838 € HT

Placement de trésorerie

Placement de fonds pour un montant de 1 000 000 €

Durée 6 mois à partir du 08 04 2011

En compte à terme des collectivités locales

AFFAIRES COMMUNALES

1. Ressources Humaines

Le recrutement des jeunes pour les emplois d'été est en cours

2. Finances et Affaires Economiques

BUDGETS PRIMITIFS

Sur décision unanime du Conseil Municipal, les budgets sont votés chapitre par chapitre

COMMUNE

La section d'exploitation s'équilibre à 2 317 001,47 €

La section d'investissement s'équilibre à 3 988 480,72 €

Le budget est voté : pour : 15 voix, abstentions : 2 voix.

SERVICE DES EAUX

La section d'exploitation s'équilibre à 327 297,59 €

La section d'investissement s'équilibre à 591 432,83 €

Le budget est voté à l'unanimité

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

La section d'exploitation s'équilibre à 215 664,99 €
La section d'investissement s'équilibre à 549 064,00 €

Le budget de l'assainissement est voté à l'unanimité.

EXPLOITATION FORESTIERE

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 379 750,18 €
Les recettes d'exploitation s'élèvent à 609 750,18 €
La section d'investissement s'équilibre à 72 546,68 €

Le budget »forêt « est voté à l'unanimité.

SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES

La section d'exploitation s'équilibre à 591,93 €

Le budget est voté à l'unanimité.

Participation aux dépenses des Syndicats Intercommunaux

S.I.V.O.M. (secteur scolaire) : 25 687,12 €

Syndicat mixte pour l'informatisation communale : 702,12 €

Syndicat intercommunal à Vocation Unique pour la Gestion des Services d' Incendie et de Secours du Secteur de Remiremont : 3 701,58 €

Syndicat mixte de la Voie Verte de la Moselotte : 5 419,22 €

Syndicat Mixte du Pays de Remiremont : 3 558,61 €

Syndicat mixte départemental d'assainissement non collectif : 90 €

Le montant des participations syndicales est voté à l'unanimité.

FISCALITE LOCALE

Le Conseil Municipal applique une augmentation des taux de 5 %, ce qui représente une modique augmentation de recette de 28 700 € entre 2010 et 2011.

Ainsi le total du produit fiscal s'élève à 462 657 € réparti comme suit :

<i>Taxes</i>	<i>Taux</i>
Taxe d'habitation	21,32
Taxe foncière bâti	13,72
Taxe foncière non bâti	30,49
Cotisation foncière des Entreprises :	18,84

Les taux des taxes sont adoptés à l'unanimité.

SUBVENTIONS ACCORDEES POUR 2011

La Détente	105.00
Les Genévriers du May	300.00
Football club	1 450.00
M.J.C.	200.00
Comité des Fêtes	1 500.00
Comité d' Accueil Vermeil	3 800.00
Légion Vosgienne	130.00
Association Familiale	300.00
Batterie fanfare l'Etendard	1 100.00
A.F.N.	300.00
Amicale du Personnel Communal	1 400.00
Association Histoire et Patrimoine	500.00
Jeunes Sapeurs Pompiers 30€ par JSP	30.00
A.D.M.R.	1 000.00
Association pour le don de sang bénévole	220.00
Association des Conjointes survivants	40.00
Prévention routière	150.00
Office du Tourisme 1,50 €/habitants	2 958.00
Couleur Récré pour animation Kid Stadium	200.00

Le montant des subventions est adopté à l'unanimité.

Restaurant Scolaire Municipal, garderie périscolaire, études surveillées

Un exposé de présentation financière permet, pour chaque prestation, de délibérer des nouveaux tarifs.

Restaurant Scolaire Municipal

Anciens tarifs

Tarifs à compter du 01/09/2010

Prix du repas pour les enfants : 3.70 €

Prix du repas pour le personnel communal et le personnel enseignant : 6.80€

Nouveaux tarifs

Proposition de tarifs à compter du 1^{er} septembre 2011

Prix du repas pour les enfants : 3,80 €

Prix du repas pour le personnel communal et le personnel enseignant : 7,00 €

Pérennité des tickets

Le Conseil adopte à l'unanimité les nouveaux tarifs et confirme le principe de pérennité des tickets.

Garderie périscolaire et Etudes surveillées

Anciens tarifs

Tarifs au 1^{er} septembre 2010

GARDERIE : forfait mensuel : **ticket : 30 €**

GARDERIE OCCASIONNELLE : carte de 20 cases d'une 1/2 heure : **30€**

Toute 1/2 heure commencée est due.

Pour toute arrivée avant 7h50 le matin, il sera décompté 2 demies heures.

Pour toute arrivée après 7h50 le matin, il sera décompté 1 demie heure.

ETUDES SURVEILLEES : forfait mensuel : ticket de **16.50 €**

ETUDES OCCASIONNELLES : carte de **10 cases d'une heure : 35.50 €**

(Le ¼ h de garderie précédant l'étude est inclus)

Nouveaux tarifs

Proposition de tarifs à compter du 1^{er} septembre 2011

GARDERIE : forfait mensuel : **ticket : 32 €**

GARDERIE OCCASIONNELLE : carte de 20 cases d'une 1/2 heure : **32 €**

Toute 1/2 heure commencée est due.

Pour toute arrivée avant 7h50 le matin, il sera décompté 2 demies heures.

Pour toute arrivée après 7h50 le matin, il sera décompté 1 demie heure.

ETUDES SURVEILLEES : forfait mensuel : ticket de **17 €**

ETUDES OCCASIONNELLES : carte de **10 cases d'une heure : 36 €**

(Le ¼ h de garderie précédant l'étude est inclus)

Le service de garderie périscolaire est gratuit pour les enfants éloignés de plus de 5 kilomètres du centre du village, dans la mesure où leurs parents doivent conduire eux-mêmes d'autres enfants à des horaires différents dans des collèges ou lycées.

Pérennité des tickets

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les nouveaux tarifs de garderie et d'étude et confirmation du principe de pérennité des tickets.

Domaine public : Droit de place

Tarifs proposés :

<u>Fête foraine</u> :	Gros manège (autotamponneuses, etc.)	Forfait	100 €
	Autres manèges	Forfait	40 €
	Autres stands	le ml	4 €
<u>Déballage commercial</u> :			
	Tous stands ou étalages	le ml	4 €
	Snacks /Restauration rapide	le ml	5 €
<u>Vide Grenier</u> :			
	Tous étalages	le ml	3 €

Redevance pour occupation d'un emplacement sur le domaine public

- Droit de place camionnette restauration rapide ou autres commerces
Pour 1 jour par semaine – forfait annuel 200.00 €
- Cirque ou spectacle ambulant par manifestation 40.00 €
- Camion outillage 40.00 €

Tarif pour vente de fruits et légumes

15€ par mois quelque soit le nombre de jours de vente dans le mois.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs proposés, a valoir à compter du 1^{er} Mai 2011.

Cimetière

Tarifs des interventions

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs proposés

Creusement et comblement des fosses	
Inhumation, exhumation des corps et manipulations accessoires	
d'un adulte :	250.00 €
d'un enfant de - de 7 ans	175.00 €

3. Gestion et entretien du patrimoine

Révision du PLU

Pré- Débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en conseil municipal

Un dossier complet (carte et projet de règlement) est remis aux conseillers municipaux pour examen.

Prochaine étape de PLU :

Réunion publique : 12 mai 2011

Objectifs :

- présentation générale des modalités d'élaboration d'un PLU
- présentation appliquée du PLU de Dommartin les Remiremont
- présentation des étapes jusqu'à celle relative au règlement

Une deuxième réunion publique aura lieu ultérieurement

Dès le 7 mai les dossiers seront accessibles au public.

Les Blés d'or

Point de situation . Le financement est arrêté et voté à l'unanimité.

Les bassins de rétention non construits suivant les règles de l'art seront, sur intervention de la Commune, complètement rasés et reconstruits fin mai 2011.

Inondabilité

Enquête publique sur la demande de déclaration d'intérêt général pour la réalisation d'aménagements sur le réseau hydrographique.

L'enquête a eu lieu du lundi 7 mars 2011 au lundi 21 mars 2011 inclus avec une réunion publique d'information le Mercredi 9 mars 2011 à 20 h 30 à la Salle des Fêtes.

Rapport et conclusions de M. Jacky LAJOUX ,commissaire enquêteur ,seront consultables en mairie dès le 7 mai conjointement au PLU.

Voirie Communale

Lotissement « le Chêne »

D – Incorporation dans le domaine public de la voirie et des réseaux
Voté à l'unanimité

D – Achat du terrain à l'euro symbolique
Voté à l'unanimité

D – Servitudes pour le déneigement
Voté à l'unanimité

D – Rédaction des actes par Me Michel Marion
A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la signature des actes par Mr le Maire dès lors que tous les éléments auront été vérifiés.

Terrains Communaux

Par délibération du 16 décembre 2010 , le Conseil Municipal a décidé de procéder au déclassement de chemins ruraux.

Demande d'achat de terrain « Aux Fêches »

Compte rendu de la commission communale des forêts et terrains communaux du 26 avril 2011

Retiré de l'ordre du jour pour des raisons relatives aux conditions de règlement (montant....)

Projet de vente de terrains pour l'implantation d'un commerce

Projet de vente d'une partie de la parcelle communale cadastrée section AB 218 pour la réalisation d'un projet d'implantation de commerce. L'affaire est exposée au Conseil Municipal

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise l'ouverture de négociation quant à la cession éventuelle du terrain nécessaire. L'engagement ferme n'intervenant éventuellement qu'après décision du Conseil Municipal

Chemins ruraux

Chemin rural des Mézins .

Compte rendu de la commission des chemins du 2 avril
En attente des devis des entreprises.

Le Conseil Municipal prend acte.

Bâtiments communaux

Travaux à réaliser en 2012

- Travaux Ateliers municipaux
- Travaux Ecole Maternelle

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de présenter les demandes de subventions afférentes.

- La réhabilitation des sanitaires de l'école élémentaire (locaux proprement dits et annexes salle informatique) seront réalisés en 2013

4. Sport Loisirs et Culture

Printemps des artistes

Exposition tous les après midi du dimanche 1^{er} Mai au dimanche 8 mai
Vernissage le samedi 30 avril à 17 h

Préparation de la commémoration du premier anniversaire de la réinstallation de la Vierge du mai : le 1^{er} mai. Rassemblement à 16 h devant la mairie.

5. Social - Aide à la personne - Affaires Scolaires

Ecoles :

*** Effectifs**

La nécessaire vigilance est rappelée aux conseillers

*** Organisation de la manifestation « Etamines » (à caractère national)**

Le Groupe Etamine, sous l'égide de la Fédération nationale OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole), organise une action nationale ciblée avec un OCCE départemental. Cette organisation permet de disposer ponctuellement de moyens nationaux. Cette année, la candidature de l'OCCE des Vosges a été retenue ! et plus particulièrement Dommartin.

Le rassemblement a pour objectif de produire des écrits avec des classes en coopération (travail en ateliers). Le thème de départ défini cette année est l'eau.

L'opération ETAMINE a été un réel succès à porter au crédit des écoliers de DOMMARTIN et de leurs enseignants.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

1. Communauté de Communes

Compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 5 avril 2011 et du 19 avril 2011.

Le Conseil Communautaire a été appelé, au cours de cette réunion, à prendre certaines décisions quant à l'accueil des gens du voyage et au projet d'une zone de développement Eolien.

C'est pourquoi, il est maintenant nécessaire de procéder à une modification des statuts afin que ces projets puissent aboutir.

Proposition de modifications statutaires :
Pour les ajouts : en gras et en italique
Pour les suppressions : en barré

ARTICLE VI : COMPETENCES :

1/ COMPETENCES OBLIGATOIRES :

*** Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté :**

- délimitation, réalisation et dépôt de dossier d'une zone de développement éolien (ZDE) sur le territoire intercommunal

.../...

*** Aménagement de l'espace :**

~~Etude, création et gestion d'une aire d'accueil pour les gens du voyage en application du schéma départemental des gens du voyage, située sur le territoire de la Commune de REMIREMONT, lieudit « Champ Devant Parmont », dont un plan est annexé~~
Création, gestion et entretien de deux aires de grand passage dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la modification des statuts sollicitée.

2. Syndicats intercommunaux

SIVUIS

Compte rendu de la réunion du 28 mars 2011 . Le Conseil prend acte , notamment du budget, dans lequel est reporté un financement de 140000 euros pour constructions de casernes.

Fiscalisation ou non de la contribution au SIVUIS

Le Conseil rejette la proposition de fiscalisation.

Jugement du Tribunal Administratif .

Il n'est pas d'usage de commenter une décision de justice. Le Conseil prend simplement acte de la décision intervenue.

Lors de sa réunion de bureau en date du 22 Avril ,le bureau du SIVUIS a décidé de proposer une décision qui sera soumise au vote du comité le lundi 9 mai.

Syndicat Mixte départemental d'Electricité des Vosges
Compte rendu de la réunion du 12 avril 2011

Demande Adhésion des communes de la Bresse et de Martinvelle

Adopté à l'unanimité

Proposition d'adhésion de notre commune à la compétence optionnelle « éclairage public »

Le Conseil Municipal rejette à l'unanimité cette proposition de compétence optionnelle.

AFFAIRES DIVERSES

Affaire Sagram

Remise des lieux par la Société le 20 avril 2011- Reprise par la Commune.

Important : prochaine réunion du conseil Municipal le 30 juin et non le 23 juin.

A DOMMARTIN-lès-REMIREMONT, le 28 avril 2011

Le Secrétaire ,

Mr Lallemand

